



## Conseil économique et social

Distr. générale  
22 mars 2011  
Français  
Original : anglais

---

### Rapport du Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance sur les travaux de sa première session ordinaire de 2011

(4 et 7 février 2011)\*

Additif

---

\* Le présent rapport, soumis en tant qu'additif au rapport du Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) sur les travaux de sa première session ordinaire de 2011, constitue un résumé des débats qui ont eu lieu les 4 et 7 février 2011 au cours de la réunion conjointe des Conseils d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)/Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)/Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), de l'UNICEF, de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes) et du Programme alimentaire mondial (PAM). Le document a été élaboré conjointement par les secrétariats de ces fonds et programmes.



## **Réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM**

### **A. Égalité : réduire les disparités pour promouvoir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

1. Après quelques brèves paroles de bienvenue du Président du Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), S. E. M. A.K. Abdul Momen (Bangladesh), qui présidait la réunion, M. Anthony Lake, Directeur général de l'UNICEF, a présenté le document de fond. Il a fait observer que, de façon générale, des progrès avaient été accomplis en direction de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, mais que le suivi en était effectué grâce à des moyennes nationales qui ne rendent pas compte des inégalités au sein de chaque société. M. Lake a présenté des exemples d'inégalités subies par les enfants en Afrique subsaharienne, où ceux appartenant au quintile le plus pauvre courent 2 à 3 fois plus de risques de souffrir d'un retard de croissance, de ne pas être vaccinés et de ne pas aller à l'école. D'aussi importantes disparités ont poussé l'UNICEF à concentrer son attention sur l'idée d'égalité. Le Directeur général a également évoqué une modélisation réalisée par une équipe d'experts, dont une partie appartenait à l'UNICEF, visant à évaluer le rapport coût-efficacité d'une stratégie axée sur l'égalité. Les résultats de l'étude étaient contraires aux idées reçues : une stratégie fondée sur l'égalité, accordant la plus grande attention aux enfants et aux familles les plus vulnérables et les plus difficiles à toucher, était la façon la moins coûteuse et la plus rapide de réaliser les objectifs du Millénaire. M. Lake a insisté sur le défi que représentait le fait de passer d'une modélisation à une mise en pratique afin de garantir une réalisation rapide, juste et économiquement performante des objectifs du Millénaire.

2. M<sup>me</sup> Helen Clark, Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a fait observer dans ses observations liminaires qu'« un découplage entre croissance économique et développement humain » existait dans de nombreuses sociétés qui progressent sur un plan général mais laissent de côté les plus pauvres des pauvres. « L'augmentation du produit national brut ne garantit pas la justice », a-t-elle déclaré. « Nous devons à présent nous concentrer résolument sur les inégalités. »

3. Après ces observations liminaires, 18 délégations ont pris la parole, soulevant plusieurs questions cruciales :

a) Quelles sont les possibilités, pour le secteur privé et la société civile, de bâtir des partenariats avec les gouvernements afin de jouer un rôle dans une stratégie axée sur l'égalité?

b) Dans quelle mesure les gouvernements nationaux ont-ils adopté une stratégie axée sur l'égalité, en particulier dans les pays où existent d'importantes disparités?

c) Comment la stratégie axée sur l'égalité est-elle abordée dans les pays les moins avancés et les pays à revenu intermédiaire, en particulier en Afrique, en Asie et en Amérique latine?

d) Les résultats de l'étude effectuée par l'UNICEF sur une stratégie axée sur l'égalité, qui modélisait le secteur de la santé, sont-ils susceptibles d'être transposés à l'ensemble des domaines couverts par les objectifs du Millénaire pour le développement?

e) Que faudrait-il recommander pour aider les politiques et programmes nationaux dans des situations précaires?

4. M. Babatunde Osotimehin, Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), a insisté sur l'importance de remédier aux inégalités liées au sexe dans la perspective d'un programme de développement plus large, étant donné que les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables à la pauvreté et à l'exclusion. « Dans tout ce que nous faisons, l'égalité est essentielle », a-t-il déclaré. M<sup>me</sup> Michelle Bachelet, Directrice exécutive de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes), a mis l'accent sur le problème des disparités liées au sexe dans l'éducation. Alors que l'écart entre filles et garçons sur le plan de l'éducation a diminué dans la plupart des pays, a-t-elle fait observer, des inégalités persistent dans les communautés marginalisées – même dans les régions qui ont accompli de grands progrès, tels les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. « Les femmes sont essentielles pour la réalisation des objectifs du Millénaire », a-t-elle ajouté. M. Amir Abdulla, Directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial (PAM), a qualifié l'égalité de clef de la poursuite du développement. « La faim et la sécurité alimentaire sont manifestement des questions d'égalité », a-t-il expliqué, ajoutant que les plus pauvres « épuisent leurs biens et leurs avoirs rien que pour se nourrir ».

5. En réponse aux questions soulevées par les délégations, les participants à la discussion ont insisté sur les points suivants :

a) Le rôle important que, dans le cadre d'une stratégie axée sur l'égalité, le secteur privé et la société civile peuvent jouer aux côtés des gouvernements dans la réalisation des objectifs du Millénaire;

b) L'accueil prometteur réservé par les gouvernements à la stratégie axée sur l'égalité, dont le rapport coût-efficacité est encourageant pour beaucoup;

c) La nécessité d'une stratégie axée sur l'égalité dans toutes les régions, adaptée aux conditions spécifiques de chaque pays;

d) Le caractère central d'une stratégie axée sur l'égalité dans tous les secteurs couverts par les objectifs du Millénaire, dont l'interdépendance demande une analyse approfondie des effets qu'a une stratégie axée sur l'égalité dans chacun des secteurs;

e) L'importance du rôle des systèmes de protection sociale, en particulier dans les situations précaires.

6. Plusieurs thèmes communs ont été abordés à la fois par les délégations et les participants. L'un d'eux est l'importance de parvenir à une égalité entre les sexes au niveau mondial. À cet égard, ONU-Femmes a été accueillie avec enthousiasme comme une entité appelée à jouer un rôle décisif pour accélérer la réalisation de cet objectif. Un autre sujet récurrent est la nécessité de coopérer et d'agir en commun au niveau des pays. Les délégations ont exprimé le souhait que les pays puissent partager leurs expériences et apprendre les uns des autres dans le domaine des programmes axés sur l'égalité.

## **B. Intégration de la problématique hommes-femmes dans les travaux des institutions et perspectives de collaboration avec ONU-Femmes**

7. Cette séance a commencé par des paroles de bienvenue adressées aux Directeurs exécutifs du PNUD, du FNUAP et d'ONU-Femmes, au Directeur général de l'UNICEF et au Directeur exécutif adjoint et Directeur de l'Administration générale du PAM par la Présidente du Conseil d'administration d'ONU-Femmes, U. Joy Ogwu (Nigéria), qui leur a ensuite donné la parole. La Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive d'ONU-Femmes, Michelle Bachelet, a fait observer que, depuis son entrée en fonctions, elle avait participé à des consultations fructueuses avec les dirigeants de nombreux partenaires du système des Nations Unies sur la façon dont ONU-Femmes pourrait participer aux activités ou les coordonner, voire parfois les diriger afin d'obtenir des résultats de façon plus efficace pour parvenir à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes. Insistant sur le fait qu'ONU-Femmes collaborerait avec le système des Nations Unies pour obtenir des résultats, elle a également déclaré qu'ONU-Femmes ne serait pas en rivalité avec les autres fonds et programmes mais donnerait la priorité à la fourniture d'un appui au niveau des pays en fonction des demandes, en se concentrant sur un petit nombre de thèmes cruciaux de façon à obtenir des résultats patents. M<sup>me</sup> Bachelet a expliqué qu'il fallait bâtir des partenariats transversaux et offrir à chaque organisme des Nations Unies le maximum d'occasions de soutenir l'égalité entre les sexes en fonction des avantages comparatifs de chacun. ONU-Femmes, tout en prônant l'obligation de rendre des comptes, ne voulait pas être « le gendarme de la problématique hommes-femmes », a-t-elle assuré, mais chercherait à renforcer le soutien à la mise en application des mécanismes existants, par exemple les indicateurs de résultats, et à promouvoir auprès du Comité de haut niveau sur les programmes et du Groupe des Nations Unies pour le développement un système commun de suivi, un ensemble de marqueurs de l'égalité hommes-femmes qui soit partagé par l'ensemble du système des Nations Unies.

8. M. Babatunde Osotimehin, Directeur exécutif du FNUAP, a saisi l'occasion de féliciter M<sup>me</sup> Bachelet de la création officielle d'ONU-Femmes. Sa déclaration a envisagé trois thèmes : a) le renforcement des capacités pour l'intégration de la problématique hommes-femmes; b) la collaboration avec ONU-Femmes; et c) l'obligation de rendre des comptes en matière d'égalité des sexes. Il a rappelé l'engagement constant du FNUAP à collaborer avec ONU-Femmes en même temps qu'avec ses partenaires au sein du partenariat H4 (Organisation mondiale de la Santé, FNUAP, UNICEF et Banque mondiale) pour appuyer de puissantes activités de sensibilisation visant à garantir l'accès universel à la santé reproductive. Énumérant quelques exemples des plus belles réussites du FNUAP dans le domaine de l'égalité entre les sexes, il a réaffirmé l'engagement du Fonds à œuvrer de concert avec les autres institutions pour obtenir de nouveaux progrès en faveur des femmes et des filles.

9. Dans son allocution, M<sup>me</sup> Helen Clarke, Administratrice du PNUD et Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement, a souhaité la bienvenue à ONU-Femmes et réaffirmé la volonté du PNUD de collaborer avec la nouvelle entité. Mettant en avant plusieurs exemples de partenariats fructueux entre le PNUD et ONU-Femmes, elle a relevé que l'Évaluation internationale de « Ce qu'il faut faire pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement »

lancée par le PNUD montrait que cette réalisation dépendait des investissements en faveur des femmes et des filles. Soulignant que chaque institution bénéficiait d'avantages comparatifs pour traiter des questions relatives à la problématique hommes-femmes, elle a également fait observer que les discussions avaient déjà commencé entre le PNUD et ONU-Femmes pour élaborer des directives communes à l'intention des coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies concernant la façon dont les membres du Groupe des Nations Unies pour le développement pouvaient travailler de concert au niveau des pays sur les questions relatives à la problématique hommes-femmes.

10. M. Anthony Lake, Directeur général de l'UNICEF, a souhaité la bienvenue à M<sup>me</sup> Bachelet et réaffirmé la volonté de son organisation de travailler avec ONU-Femmes sur des questions relatives aux droits de l'enfant. Il a fait remarquer que beaucoup avait été fait en termes de réalisation des objectifs relatifs à la santé, la nutrition et l'éducation, mais qu'il fallait faire encore bien plus. Pour parvenir aux résultats visés, la collaboration avec les autres fonds et programmes serait décisive, a-t-il affirmé. Il se joignait aux autres directeurs exécutifs pour exprimer son appui à ONU-Femmes pour le début de son fonctionnement.

11. Félicitant M<sup>me</sup> Bachelet pour le nouveau rôle qu'elle était appelée à jouer, M. Amir Abdulla, Directeur exécutif adjoint et Directeur de l'Administration générale du PAM, a souligné le fait que le mandat concernant les questions liées à la problématique hommes-femmes était de ceux auxquels toutes les institutions de l'ONU avaient œuvré et continueraient d'œuvrer de concert. Il a rappelé le rôle crucial joué par les femmes dans le domaine agricole et de la production alimentaire, regrettant qu'en dépit de ce rôle vital elles aient peu accès aux services et à la prise de décisions. Aussi longtemps que le pouvoir et l'accès seraient inéquitablement répartis, l'objectif de réduction de la pauvreté ne pourrait être atteint. Il a également souligné qu'ONU-Femmes aurait à jouer un rôle crucial pour donner une voix aux femmes marginalisées. Il y aurait certains chevauchements, mais il existait aussi des lacunes et ONU-Femmes aurait à veiller à ce que tous les fonds et programmes œuvrent en commun de façon plus cohérente à obtenir les résultats escomptés.

12. Les délégations qui ont pris la parole sont convenues qu'une étroite collaboration entre les divers fonds et programmes serait décisive au cours de la période de transition d'ONU-Femmes. De nombreux intervenants ont demandé une clarification du rôle d'ONU-Femmes dans la direction de la coordination au niveau des pays, et sur la forme pratique qu'il allait revêtir dans l'avenir immédiat. Les orateurs ont également relevé l'importance du travail en commun pour élaborer des plans stratégiques coordonnés, clarifier les domaines respectifs de chaque organisation et garantir la complémentarité des résultats en matière d'égalité des sexes, affirmant que la création d'une entité distincte consacrée à ces problèmes ne saurait dispenser les autres entités de l'ONU d'œuvrer dans ce domaine.

13. Dans sa réponse, la Directrice exécutive d'ONU-Femmes a remarqué que les mandats statutaires des différentes entités esquisaient déjà une division du travail, et que cela serait articulé plus en détail dans le plan stratégique de l'organisation. M<sup>me</sup> Bachelet et l'Administratrice du PNUD ont insisté sur le fait qu'il fallait que chacun soit flexible et réactif, en fonction des besoins et des capacités spécifiques de chaque pays. Le Directeur exécutif adjoint du PAM a réaffirmé la nécessité d'adopter une démarche pragmatique, et le Directeur exécutif du FNUAP a souligné

qu'une programmation et un financement conjoints seraient effectués sous la rubrique du Coordonnateur résident, en vue de faire progresser la collaboration entre institutions et d'obtenir des résultats positifs en termes d'égalité entre les sexes.

14. La Présidente du Conseil d'administration d'ONU-Femmes a remercié tous les représentants pour leurs contributions décisives et a saisi l'occasion de remercier à nouveau les États Membres de leur appui constant pour veiller à ce que l'égalité entre les sexes et l'intégration des questions y relatives soit une vision partagée par tous. Elle a exprimé son optimisme quant à l'avenir d'ONU-Femmes, étant donné les engagements pris aussi bien par les États que par les institutions des Nations Unies de collaborer étroitement avec la nouvelle entité.

### **C. Efficacité des interventions d'urgence et transition avec le relèvement et le développement à long terme : les enseignements tirés de l'expérience**

15. La Présidente du Conseil d'administration du PAM, M<sup>me</sup> Agnes van Ardenne-van der Hoeven (Pays-Bas), a ouvert la séance en invitant le Directeur exécutif adjoint chargé des opérations du PAM à présenter son allocution. En résumant son contenu, le Directeur exécutif adjoint a expliqué que, en raison de leurs mandats respectifs dans les domaines de l'assistance humanitaire et au développement, les six institutions étaient présentes et actives avant, pendant et après les crises. Il a souligné que les investissements dans l'assistance humanitaire, la sécurité sociale sur le long terme et l'agriculture étaient complémentaires. Les situations d'après-conflit présentaient des problèmes d'une complexité sans égale en raison de l'enchevêtrement d'activités humanitaires, de relèvement et de développement, ce qui exigeait des efforts supplémentaires pour mieux intégrer l'évaluation du risque et l'analyse de la vulnérabilité et les articuler avec les systèmes d'alerte précoce et de préparation. Chacun convenait que le principe de la responsabilité sectorielle avait permis de parvenir à une plus grande cohérence, mais son application lors de la réaction aux crises majeures devait être renforcé.

16. À l'invitation de la Présidente, M. Togba-Nah Tipoteh, orateur invité par le Libéria, a ensuite pris la parole. Il a remercié les Nations Unies pour l'aide apportée au Libéria en vue de son relèvement, tout en insistant sur le fait que, tant que les racines de la pauvreté n'auraient pas été traitées de façon appropriée, la communauté internationale continuerait à investir des millions dans des mesures temporaires.

17. Le représentant de l'UNICEF a indiqué que les questions relatives à l'architecture de l'aide dans les situations de transition ou précaires restaient sans réponse, alors même que la fréquence, l'échelle et la complexité des situations d'urgence risquaient fort de s'aggraver au cours des années à venir. Il fallait combler ce fossé dangereux au cours des 6 à 18 mois suivants en utilisant au besoin les mécanismes de financement existants. La représentante d'ONU-Femmes a insisté sur la nécessité de faire en sorte que les problèmes des femmes soient abordés de façon coordonnée dans les interventions d'urgence et de remédier au sous-financement notoire de leurs besoins. La représentante du PNUD a indiqué qu'il fallait intégrer l'idée de développement dans les opérations humanitaires, en faisant démarrer plus tôt les activités de développement et en maintenant plus longtemps l'assistance humanitaire, en faisant fond sur les capacités locales et les

mécanismes de coordination existants. Le représentant du FNUAP a fait observer que, en ce qui concernait la transition avec le relèvement et le développement sur le long terme, les acteurs de l'humanitaire et du développement devaient collaborer plus étroitement dès la phase d'intervention d'urgence. Les événements survenus en Haïti et au Pakistan au cours de l'année 2010 avaient permis de tirer de précieuses leçons, sur lesquelles il convenait de réfléchir en vue des actions futures.

18. Le Président a invité l'assistance à poser ses questions et à présenter ses observations, ce qui a donné lieu aux observations suivantes :

a) On n'accorde pas assez d'attention à la transition. Il ne faut pas se représenter les interventions d'urgence en termes de stades distincts. Le mot d'ordre « Unis dans l'action » devrait s'appliquer aux pays en situation précaire et de transition;

b) Il faudrait améliorer et flexibiliser le financement par les donateurs dans les situations précaires ou de transition;

c) Les initiatives d'achat sur le marché local et les programmes de transferts de fonds devraient être encouragés;

d) En matière de lutte contre la pauvreté, il faudrait faire une distinction entre les situations d'urgence chroniques et ponctuelles;

e) Le Coordonnateur des opérations humanitaires et l'équipe de pays des Nations Unies jouent un rôle décisif en matière de coordination et de mise en œuvre de groupes de mesures connexes. Il faudrait intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les groupes de mesures et améliorer les dispositifs de préparation;

f) Il faudrait améliorer la coordination entre les organismes des Nations Unies, les missions de maintien de la paix et les institutions multilatérales afin de favoriser une meilleure gestion des situations complexes, en faisant fond sur les capacités nationales une fois que la situation d'urgence est passée. L'accent a été mis sur l'importance d'investir dans les communautés locales;

g) Il faut mettre en commun les leçons tirées de l'expérience en matière de développement de la résilience et des capacités lors de catastrophes majeures, ainsi que les bonnes et mauvaises pratiques, en donnant le maximum d'exemples.

19. Le Directeur exécutif adjoint chargé des opérations du PAM a répondu que les ressources reçues étaient préaffectées, ce qui empêchait d'adopter une stratégie holistique. Le financement était linéaire, mais les situations ne l'étaient pas; il fallait donc imaginer des outils adaptatifs. Il a ensuite insisté sur les risques pour le personnel et les missions ainsi qu'en termes d'image que faisait courir le fait d'entreprendre des activités dans des contextes aussi difficiles. Une stratégie conjointe de renforcement des capacités était nécessaire de la part de l'ensemble du système des Nations Unies afin de garantir la durabilité.

20. La Présidente a conclu la séance en suggérant que la transition pourrait être le thème principal de la réunion commune des Conseils d'administration en 2012.

## **D. Unis dans l'action : suite donnée à la Conférence tripartite de haut niveau de Hanoï**

21. La réunion était présidée par la Présidente du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, M<sup>me</sup> Edita Hrdá (République tchèque). M<sup>me</sup> Helen Clark, Administratrice du PNUD, a prononcé une déclaration liminaire au nom des organisations des Nations Unies représentées.

22. M. Diego Cánepa, Sous-Secrétaire à la Présidence de l'Uruguay, et M. Henrique Banze, Vice-Ministre mozambicain des affaires étrangères et de la coopération, ont présenté les expériences de leurs pays respectifs en ce qui concerne l'initiative Unis dans l'action.

23. À la suite de leurs présentations, la parole a été donnée à l'assistance pour des questions et des commentaires aux orateurs. Les délégations ont soulevé les problèmes suivants :

a) La question a été posée de savoir ce qui pourrait être fait pour renforcer la volonté politique de promouvoir l'initiative Unis dans l'action;

b) Le Siège devrait œuvrer à alléger la charge de remontée des informations pesant sur les équipes de pays des Nations Unies. Il a également été demandé aux organisations de mettre en œuvre le système de gestion et de responsabilité, et il a été demandé que le point soit fait sur cette question;

c) Des renseignements ont été demandés sur les travaux visant à renforcer l'autonomie des coordonnateurs résidents des Nations Unies;

d) La question a été posée de savoir comment le système pouvait garantir un équilibre juste entre l'allocation de ressources et les besoins de financement spécifiques de chaque pays;

e) Il a été souligné que le mot d'ordre Unis dans l'action n'était pas une fin en soi mais un outil, et que les financements préaffectés érodaient le principe de maîtrise et de direction nationales;

f) Il a été demandé aux participants de la table ronde comment l'évaluation de l'initiative Unis dans l'action pouvait être rendue accessible aux États Membres, et comment cela pourrait être fait de façon à produire un résultat qui rencontrerait un large appui dans l'examen quadriennal des activités opérationnelles;

g) Il a été demandé s'il existait des déficits de financement de l'évaluation indépendante et ce qui pouvait être fait pour harmoniser la remontée de l'information.

24. M<sup>me</sup> Clark a apporté les réponses suivantes :

a) Une société de consultants était en train de travailler à l'examen du système de gestion et de responsabilité. Le résultat de ce travail serait pertinent pour ce qui concerne le renforcement de l'autonomie des coordonnateurs résidents;

b) L'évaluation indépendante de l'initiative Unis dans l'action était coordonnée par le Département des affaires économiques et sociales et non par le



Groupe des Nations Unies pour le développement, et présentait un déficit de financement de 600 000 dollars;

c) Le système des Nations Unies était conscient des problèmes de durabilité entourant l'initiative Unis dans l'action, et des discussions avaient eu lieu à ce sujet avec d'autres dirigeants. Cependant, les institutions ne disposaient pas des ressources nécessaires, et il fallait trouver une formule permettant une répartition équitable;

25. Les représentants de l'UNICEF, du FNUAP, du PAM, d'ONU-Femmes et de l'UNOPS ont ajouté les commentaires suivants :

a) M. Anthony Lake, Directeur général de l'UNICEF, a souligné que son organisation était résolument engagée dans l'initiative Unis dans l'action. Il existait des coûts de transaction à court terme, mais ceux-ci seraient contrebalancés par les résultats sur le long terme au niveau des pays. Il a également mis l'accent sur la nécessité que chaque institution conserve son identité;

b) M<sup>me</sup> Mari Simonen, Directrice exécutive adjointe du FNUAP, a déclaré que le système des Nations Unies devait investir dans la capacité de gestion du changement. Pour elle, dans le cadre des activités sur les pratiques commerciales il convenait de changer l'échelle des initiatives prises jusqu'à présent, par exemple en ce qui concernait les achats en commun et la mutualisation des services. Certains gains étaient relativement faciles à réaliser, mais impliquaient beaucoup de travail, et certains domaines tels que les technologies de l'information et des communications exigeaient des investissements préalables. Comme le montrait le cas du Mozambique, ces investissements étaient payants sur le long terme;

c) M. Amir Abdulla, Directeur exécutif adjoint du PAM, a par ailleurs noté que les investissements préalables en capital – notamment en matière de technologies de l'information et des communications – pouvaient poser un problème. Au sujet de l'initiative Unis dans l'action, il a souligné l'importance des équipes régionales ainsi que de la nécessité de fournir un programme unifié, c'est-à-dire un programme Unis dans l'action parfaitement coordonné, et non plusieurs programmes simultanés;

d) M<sup>me</sup> Gulden Turkoz-Cosslett, conseillère principale à ONU-Femmes, a déclaré qu'ONU-Femmes chercherait à ajouter de la valeur aux mécanismes de coordination existants. La stratégie Unis dans l'action avait permis de remédier au manque de coordination dans les stratégies concernant l'égalité entre les sexes;

e) M. Bruce McCarron, Directeur du Bureau régional pour l'Amérique du Nord de l'UNOPS, a souligné le fort engagement de l'UNOPS dans l'initiative Unis dans l'action et a fait part d'expériences de prestations conjointes de l'équipe de pays en Afghanistan.